

Vers une nouvelle université pluridisciplinaire contribuant à la structuration du site Lyon Saint-Etienne

Depuis plus de dix ans, le paysage de l'ESRI français s'est profondément transformé, avec l'émergence de nouvelles universités, ou de regroupements d'établissements, se dotant des moyens organisationnels, opérationnels, stratégiques et financiers qui assurent la qualité de leurs activités, leur attractivité et leur performance dans toutes leurs missions. Par le développement d'une marque souvent partagée, ces transformations ont permis de renforcer leur visibilité académique nationale et internationale, aussi bien dans le domaine de la recherche que de la formation. Les différents PIA et la LPR ont apporté des moyens financiers supplémentaires à ces établissements, qui ont ainsi pu se doter d'outils opérationnels nouveaux, accompagner l'émergence de projets de formation et de recherche ambitieux et émarger à des programmes de financement nationaux et internationaux de grande ampleur.

Le site Lyon-Saint-Etienne s'est inscrit dans cette dynamique qui s'est traduite par des réponses communes aux appels à projets nationaux couronnées de succès (Labex, RHU/IHU, Idefi, Convergence, Equipex, Cursus+, Include, Campus des métiers, EUR, SFRI). Cependant, les réflexions sur la transformation institutionnelle du site dans le cadre de l'Idex n'ont pas été menées jusqu'à leur terme et le morcellement institutionnel du site entrave sa capacité à se positionner au mieux dans les grands programmes nationaux, et à s'affirmer comme interlocuteur solide des stratégies territoriales et nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Conscients de ces enjeux, les établissements du site Lyon Saint-Etienne sont actuellement engagés dans une nouvelle réflexion collective sur la façon de concevoir l'organisation du site et les partenariats entre institutions, et sur la manière de contribuer ensemble à la reconnaissance internationale et au rayonnement de tout le territoire par un positionnement académique de premier plan. Les établissements s'accordent ainsi sur la nécessité de faire évoluer la Comue vers une coordination territoriale souple et légère, avec des statuts qui redéfinissent ses missions. Les projets Lynx puis SHAPE-Med@Lyon ont aussi été élaborés dans l'objectif de construire une dynamique académique ouverte à tous les établissements et une nouvelle organisation du site en proposant notamment une structuration inédite de la recherche hospitalo-universitaire.

Dans ce contexte, l'Université Claude Bernard Lyon 1, l'Université Lumière Lyon 2 et l'école d'ingénieurs CPE Lyon, établissement associatif privé labellisé EESPIG et associé par décret à l'Université Claude Bernard, proposent d'engager une réflexion sur un rapprochement institutionnel et la création d'une grande université pluridisciplinaire qui contribuera au repositionnement stratégique des établissements et à la structuration du site lyonnais.

Ce nouvel établissement mettra en synergie les domaines académiques et la créativité scientifique des deux universités et de l'école CPE. Il sera fort de la complémentarité de leurs domaines de formation

en Arts, Lettres, Langues, en Droit, Economie, Gestion, en Ingénierie et technologie, en Santé, en Sciences, et en Sciences humaines et sociales, avec l'apport de l'école CPE en chimie, numérique, biotechnologies. En permettant de mieux soutenir les diplômés qu'il porte et les activités de recherche qu'il opère et en leur donnant une meilleure visibilité, le nouvel établissement deviendra un acteur majeur des grandes stratégies nationales de recherche et d'innovation. Il permettra de renforcer l'intensité des partenariats noués avec les organismes de recherche (CNRS, Inraé, INRIA, INSERM). Il contribuera à mieux positionner le site dans les appels à projets nationaux et internationaux. Le nouvel établissement se donnera pour mission de porter l'ambition académique du site avec une marque qui le placera au meilleur niveau international. Il s'agira également de définir une politique de recherche et de formation qui s'appuiera sur des axes ou des instituts transdisciplinaires en lien avec de grands enjeux de société.

Ce projet, qui devra être mené dans les délais d'application de l'ordonnance du 12 décembre 2018 sur les Établissements Publics Expérimentaux (EPE), fera l'objet d'un travail collectif et participatif afin de répondre aux attentes et aux préoccupations des étudiants, à celles des personnels de la communauté académique et à celles des partenaires institutionnels territoriaux et nationaux.

Des ateliers et groupes de travail seront impulsés dès le mois de mai 2022 en vue de la préparation d'un document d'orientation stratégique pour l'automne 2022, préfigurateur des futurs statuts. L'objectif est de parvenir à la création du nouvel établissement, avec CPE comme établissement-composante, en 2024.

Les chefs d'établissement demandent aux Conseils d'administrations de donner leur accord de principe pour engager cette démarche. Les instances seront consultées régulièrement au cours de l'élaboration du projet et il leur reviendra de se prononcer sur les statuts du nouvel établissement.